

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00253

Numéro SIREN : 413 817 941

Nom ou dénomination : TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt 2621

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 3.000.000 €
Siège Social : ZI du Bel Air 97499 SAINT-LOUIS CEDEX 01
RCS DE SAINT-PIERRE B 413 817 941

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 5 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Et le cinq novembre,
A quatorze heures,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA se sont réunis, au siège social de la Société, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont donc présents :

- ✓ Monsieur Michel MOISSENET ;
- ✓ Madame Nardéya NOORGATE

Monsieur Johann GRAF est présent par visio-conférence. En tant que tel, dans la mesure où le règlement intérieur n'a pas été encore modifié, il ne peut être considéré comme présent et ne peut donc formellement présider la séance.

Il participera néanmoins aux travaux du Conseil de surveillance lequel, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Le représentant du comité d'entreprise, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Franck LOUSSOUARN, représentant la société EXA, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est présent.

La séance est présidée par Monsieur Michel MOISSENET.

En accord avec les membres du Conseil, participe à la réunion Monsieur Loqman MOOLAND, Président du Directoire, en visio-conférence.



A l'unanimité, le Conseil de Surveillance accepte la présence de Maître Olivier GUERIN-GARNIER (en visio-conférence) et Maître Pauline MAUCHE, Conseils de la société, secrétaires de séance, de Madame Dorothée KASS-DANO (en visio-conférence), interprète de Monsieur Johann GRAF, de Monsieur Arnaud BAUSSARD (en visio-conférence), Directeur Administratif et Financier du groupe, ainsi que de Madame Erika LIEUTIER, responsable financière, pour les questions qui la concerne.

Le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1°) Approbation des procès-verbaux du conseil de surveillance des 30 avril et 30 juillet 2020 ;
- 2°) Examen de la situation combinée groupe au 31 août 2020 et son cash-flow ;
- 3°) Examen du Forecast 2020 et son cash-flow avec une estimation des effets à venir liés au COVID 19 ;
- 4°) Point sur les contentieux engagés par un ancien actionnaire contre le groupe ;
- 5°) Point sur les autres litiges en cours ;
- 6°) Point sur la DSP de transport urbain de la CACL en Guyane et les autres contrats
- 7°) Point sur le dossier du Centre de contrôle technique MCS ;
- 8°) Point sur l'activité des filiales ;
 - a. MATIS
 - b. DOI
 - c. START OI
- 9°) Adoption du règlement Intérieur du Groupe ;
- 10°) Information sur le départ de Monsieur Yannick HAMONOU ;
- 11°) Point sur les appels d'offres en cours ;
- 12°) Questions diverses.

Monsieur Michel MOISSENET remercie les membres du Conseil de surveillance de leur présence et ouvre la séance.



10°) Information sur le départ de Monsieur Yannick HAMONOU ;

Monsieur Loqman MOOLAND précise qu'il n'est pas satisfait de Monsieur Yannick HAMONOU et propose au Conseil de le révoquer de ses fonctions de Directeur Général.

Un débat s'instaure entre les membres du Conseil de Surveillance.

Ce débat intervenu, le Conseil de surveillance, à l'unanimité de ses membres, décide de révoquer Monsieur Yannick HAMONOU de ses fonctions de Directeur Général.

Monsieur Mathieu TURPIN est proposé en lieu et place de Monsieur Yannick HAMONOU gestionnaire des transports, pour TMO mais également pour l'ensemble des filiales d'exploitation de celle-ci, à savoir les sociétés SETCOR, ESCAPAD'KREOL, TRANSALAZES, et ECOBUS.

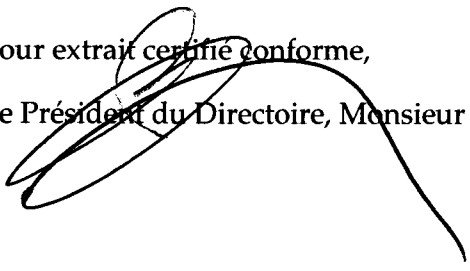
A ce titre, les missions du gestionnaire de transport incluent notamment :

- ✓ La gestion et l'entretien des véhicules affectés à l'activité de transport des entreprises susvisées ;
- ✓ La vérification des contrats et des documents de transports ;
- ✓ La comptabilité de base ;
- ✓ L'affectation des chargements ou des services aux conducteurs et aux véhicules ;
- ✓ La vérification des procédures en matière de sécurité

Cette proposition est validée à l'unanimité des membres du Conseil de Surveillance.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du Directoire, Monsieur Loqman MOOLAND



25 JUIN 2021

201 RCD 2621

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
SAINT PIERRE - REUNION

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 3.000.000 €
Siège Social : ZI du Bel Air 97499 SAINT-LOUIS CEDEX 01
RCS DE SAINT-PIERRE B 413 817 941

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Et le dix-sept décembre,
A quatorze heures trente,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA se sont réunis, au siège social de la Société, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont donc présents :

- ✓ Monsieur Michel MOISSENET ;
- ✓ Madame Nardéya NOORGATE.
- ✓ Monsieur Johann GRAF, par visio-conférence.

La séance est présidée par Monsieur Johann GRAF.

Le représentant du comité d'entreprise, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Franck LOUSSOUARN, représentant la société EXA, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est présent.

En accord avec les membres du Conseil, participe à la réunion Monsieur Loqman MOOLAND, Président du Directoire, en visio-conférence.

A l'unanimité, le Conseil de Surveillance accepte la présence de Maître Olivier GUERIN-GARNIER (en visio-conférence) et Maître Pauline MAUCHE, Conseils de la société, secrétaires de séance, de Madame Dorothée KASS-DANO (en visio-conférence), interprète de Monsieur Johann GRAF, de Monsieur Arnaud BAUSSARD (en visio-conférence), Directeur Administratif et Financier du groupe, ainsi que de Madame Erika LIEUTIER, responsable financière, pour les questions qui la concernent.



Le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1°) Approbation des procès-verbaux du conseil de surveillance du 05 novembre 2020 ;
- 2°) Examen de la situation combinée groupe au 31 octobre 2020 et son cash-flow ;
- 3°) Examen du Forecast 2020 et son cash-flow avec une estimation des effets à venir liés au COVID 19 ;
- 4°) Examen du budget prévisionnel 2021 ;
- 5°) Point sur les autres litiges en cours ;
- 6°) Point sur l'activité des filiales ;
- 7°) Présentation de la note explicative relative au Règlement Intérieur et validation de ses annexes ;
- 8°) Nomination d'un nouveau membre au sein du directoire et examen de sa rémunération ;
- 9°) Examen et validation du pacte d'actionnaires de la société MFD ;
- 10°) Projet de cession de l'immeuble de la SCI MOOLAND ;
- 11°) Questions diverses.

.../....

8°) Nomination d'un nouveau membre au sein du directoire et examen de sa rémunération

Monsieur Arnaud BAUSSARD quitte la séance pour l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Johann GRAF revient sur les discussions ayant eu lieu lors du dernier Conseil de surveillance. Il précise qu'il souhaite avoir plus de précisions sur la nature des fonctions dévolues à Monsieur Arnaud BAUSSARD en qualité de membre du Directoire, ainsi que sur le montant de sa rémunération.

Monsieur Johann GRAF souhaite que ces informations soient formalisées par un projet de contrat.

Monsieur Loqman MOOLAND motive son choix en expliquant que Monsieur Arnaud BAUSSARD est une personne compétente et de confiance, ce qui est indispensable pour entrer dans le Directoire.

.../...

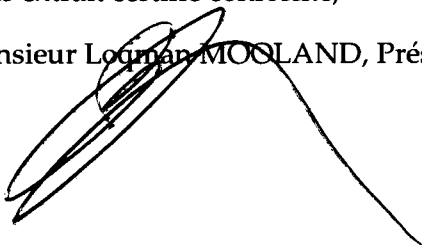
- ✓ La prise d'effet est prévue au 1^{er} janvier 2021.



Le Conseil de surveillance valide la nomination de Monsieur Arnaud BAUSSARD en qualité de membre du Directoire, et renvoie l'adoption de son contrat à l'examen du prochain Conseil de surveillance.

Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Loïc MOOLAND, Président du directoire.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Loïc Mooland', written over the printed name.